



Kinshasa, le 18 Sept 2017

W
M.D
D.G.
22/09/2017
et pour diffusion
dans le J.T/2017
J.P/2017

COMMUNIQUE OFFICIEL N° 004./2017

Dans le cadre de la mise en circulation imminente des permis de conduire véritablement biométriques à travers toute l'étendue de la République Démocratique du Congo, le Ministère des Transports et Communications informe l'opinion publique en général et tous les requérants qui désirent obtenir des permis de conduire en particulier que l'opération de délivrance de ce titre important de la sécurité routière par la Commission Nationale de Délivrance des Permis de Conduire, en sigle CONADEP est suspendue momentanément jusqu'à nouvel ordre.

Par ailleurs, il est demandé à tous les requérants d'observer cette mesure en évitant de se faire induire en erreur par certains inciviques qui s'adonneraient aux pratiques d'escroquerie en délivrant de faux permis de conduire.

Enfin, le Ministère des Transports et Communications porte également à la connaissance du public que cette mesure n'enfreint aucunement à la bonne application des autres dispositions légales et réglementaires relatives à la sécurité routière particulièrement en matière de la conduite d'un véhicule automobile ou automoteur.

Fait à Kinshasa, le 18 SEPT 2017

José MAKILA SUMANDA